

FOIRE AUX QUESTIONS

GÉNÉRAL

Faut-il amasser de l'argent pour participer à la Marche de l'espoir?

Même s'il n'est pas obligatoire d'amasser des fonds pour participer à la Marche de l'espoir, il est possible que les organisateurs de certaines marches demandent à leurs participants d'amasser 25 \$ pour pouvoir profiter d'un repas, d'une collation ou d'autres avantages le jour de l'événement. Renseignez-vous auprès des organisateurs de votre marche locale pour connaître les modalités de participation à l'événement.

Chaque marcheur qui amasse 150 \$ peut recevoir le t-shirt officiel de l'événement.

Quelles sont les primes offertes?

Les marcheurs ont droit à un éventail de primes selon le montant amassé dans le cadre de leur collecte de fonds. Voici les primes qui seront offertes en 2019 :

150 \$ amassés = T-shirt

500 \$ amassés = Chaussettes

De 1 000 \$ à 4 999 \$ amassés = Brassard pour les cellulaires

5 000 \$ et plus amassés = Bandeau de sport

Quand puis-je récupérer mes primes?

Les primes seront remises le jour de l'événement, à l'exception des primes du Club 5000, qui seront envoyées au cours de l'automne.

Quand vais-je recevoir les récompenses (cartes-cadeaux) méritées grâce à ma collecte de fonds?

Les récompenses (cartes-cadeaux) seront envoyées au cours de l'automne.

Qu'est-ce que la Marche des champions et comment puis-je y participer?

La Marche des champions est une option de récompense pour les marcheurs ayant amassé 10 000 \$ ou plus. Lorsque vous avez amassé ce montant, vous pouvez soit obtenir les cartes-cadeaux associées à ce montant, soit participer à la Marche des champions, soit adhérer au Club mission absolue.

Dans le but de souligner les efforts remarquables des participants à la Marche de l'espoir qui parviennent à collecter ce montant, nous invitons ceux-ci à se joindre à l'équipe canadienne qui participera à la Marche des champions 2020 aux États-Unis.

Pour prendre part à cet événement, les participants à la Marche de l'espoir 2019 doivent avoir amassé au moins 10 000 \$ dans le cadre de la collecte de fonds qu'ils ont menée du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019.

La Marche des champions 2020 aura lieu en avril aux États-Unis.

Quelle est la différence entre un marcheur et un donateur?

Un marcheur est une personne inscrite à la Marche de l'espoir qui s'engage à faire une collecte de fonds. Il participe à la Marche de l'espoir le jour de l'événement.

Un donateur est une personne qui encourage un marcheur en faisant un don. Il n'est pas inscrit à la Marche de l'espoir et n'y participe pas. S'il désire y participer, il doit s'inscrire à l'événement.

Le jour de l'événement

Peut-on être accompagné à l'événement?

Toute personne peut participer à la Marche de l'espoir dans la mesure où elle est inscrite à l'événement. Si vous connaissez quelqu'un qui désire vous accompagner à la Marche de l'espoir, il lui sera possible de s'inscrire sur place le jour de l'événement et de faire un don.

Un marcheur ne peut pas être accompagné de ses donateurs le jour de la Marche. En effet, chaque personne qui participe à la Marche doit être inscrite et amasser elle-même des fonds.

L'inscription à la Marche de l'espoir

Comment puis-je m'inscrire à l'événement?

Il est possible de s'inscrire à la Marche de l'espoir comme marcheur individuel ou en tant que membre d'une équipe. Peu importe la façon dont vous souhaitez participer à la Marche, vous devez y être inscrit pour y participer.

S'il s'agit de votre première participation à la Marche de l'espoir, vous devez vous inscrire en tant que nouveau marcheur :

1. Allez à marchedeleespoir.ca.
2. Cliquez sur Choisissez une province et sélectionnez la province de votre choix.
3. Sélectionnez la ville où vous souhaitez participer à la Marche de l'espoir.
4. Cliquez sur le bouton de gauche : S'inscrire.
5. Choisissez l'une des trois options suivantes :
 - a. Former une équipe : pour les personnes qui souhaitent former une équipe et en être le chef.
 - b. Se joindre à une équipe : pour les personnes souhaitant se joindre à une équipe existante. Vous devez connaître le nom de votre équipe afin de pouvoir la rechercher et la sélectionner.
 - c. S'inscrire individuellement : pour les personnes qui souhaitent marcher en solo.
6. Cliquez sur S'enregistrer en tant que nouveau participant.
7. Déterminez votre objectif personnel de collecte de fonds.
8. Si vous désirez faire un don immédiatement au profit de votre propre collecte de fonds, indiquez le montant de votre don dans la case Don supplémentaire.
9. Cliquez ensuite sur Étape suivante.
10. Remplissez le formulaire d'inscription, puis cliquez sur Étape suivante.
11. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation.
12. Assurez-vous finalement que tous les renseignements fournis sont exacts et cliquez

sur Terminer l'inscription.

J'ai déjà participé à la Marche de l'espoir et je souhaite m'inscrire de nouveau. Comment dois-je faire?

Si vous avez déjà participé à la Marche de l'espoir au cours des dernières années, le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous aviez créés à ce moment sont toujours valides.

J'ai oublié mon mot de passe. Que dois-je faire?

1. Allez à marchedeleespoir.ca.
2. Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur Se connecter.
3. Sous l'onglet Ouvrir une session est inscrite la phrase « Vous avez oublié votre mot de passe ou votre nom d'utilisateur? ». Cliquez sur mot de passe.
4. Inscrivez le nom d'utilisateur et le courriel utilisé lors de votre inscription initiale, puis cliquez sur Soumettre.
5. Vous recevrez un courriel comportant un lien qui vous permettra de modifier votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
6. Si vous ne recevez pas rapidement ce courriel, vérifiez votre boîte de courriers indésirables. Dans Gmail, vérifiez aussi sous l'onglet Promotion.

J'ai oublié mon nom d'utilisateur. Que dois-je faire?

1. Allez à marchedeleespoir.ca.
2. Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur Se connecter.
3. Sous l'onglet Ouvrir une session est inscrite la phrase « Vous avez oublié votre mot de passe ou votre nom d'utilisateur? ». Cliquez sur nom d'utilisateur.
4. Inscrivez le courriel utilisé lors de votre inscription initiale, puis cliquez sur Soumettre.
5. Vous recevrez un courriel contenant votre nom d'utilisateur.
6. Si vous ne recevez pas rapidement le courriel, vérifiez votre boîte de courriers indésirables. Dans Gmail, vérifiez aussi sous l'onglet Promotion.

Marcher en équipe

Qu'est-ce qu'une équipe de la Marche de l'espoir?

Une équipe de la Marche de l'espoir est composée d'un chef d'équipe et d'au moins trois personnes, toutes inscrites à l'événement. Vous pouvez former une équipe avec les membres de votre famille, vos amis ou vos collègues de travail et devenir chef de celle-ci. Chaque membre de l'équipe doit s'inscrire individuellement à la Marche de l'espoir et se joindre à l'équipe avant de pouvoir entreprendre sa collecte de fonds individuelle, qui sera comptabilisée dans la collecte de fonds de l'équipe.

Quels sont les avantages de marcher en équipe?

Il est reconnu que les personnes qui forment une équipe sont plus engagées et motivées à réaliser leur collecte de fonds que celles qui participent à la Marche de l'espoir de façon individuelle. Les membres d'une équipe bénéficient aussi du soutien et des conseils de leurs coéquipiers relativement à leur collecte de fonds. Ainsi, ils amassent davantage de fonds. En outre, il est toujours plus agréable de prendre part à l'événement en compagnie de ses proches ou de ses amis!

Ya-t-il un nombre minimal et maximal de personnes qui peuvent faire partie d'une équipe?

Une équipe est formée d'au moins quatre personnes, dont un chef d'équipe. Il n'y a pas de limite quant au nombre de marcheurs qui peuvent faire partie d'une équipe. Généralement, plus une équipe compte un nombre élevé de participants, plus ces derniers sont motivés à amasser des fonds, et plus le plaisir est grand!

Chaque équipe doit désigner un chef d'équipe. Cette personne est responsable d'inscrire l'équipe à la Marche de l'espoir. Chacun des marcheurs peut ensuite s'inscrire et se joindre à l'équipe formée par le chef d'équipe.

Les chefs d'équipe contribuent grandement à la réussite de l'événement. Ils recrutent des membres et les motivent dans la réalisation de leur collecte de fonds. Ils fixent un objectif de collecte de fonds pour l'équipe et mettent en place les moyens nécessaires pour assurer la réussite de l'équipe.

Un item distinctif est remis aux chefs d'équipe le jour de l'événement en guise de reconnaissance de leur travail.

Je souhaite former une nouvelle équipe. Comment dois-je faire?

La personne qui crée une équipe est automatiquement désignée comme le chef d'équipe. Voici comment procéder pour former une équipe :

S'il s'agit de votre première participation à la Marche de l'espoir :

1. Allez à marchedelespoir.ca.
2. Cliquez sur Choisissez une province.
3. Choisissez la ville où vous souhaitez participer à la Marche de l'espoir et cliquez sur S'inscrire.
4. Cliquez sur l'option Former une équipe.
5. Cliquez sur S'enregistrer en tant que nouveau participant.
6. Inscrivez le nom de votre équipe.
7. Fixez l'objectif de collecte de fonds de votre équipe et cliquez sur Étape suivante.
8. Déterminez votre objectif personnel de collecte de fonds.
9. Si vous désirez faire un don immédiatement au profit de votre propre collecte de fonds, indiquez le montant de votre don dans la case Don supplémentaire.
10. Cliquez ensuite sur Étape suivante.
11. Remplissez le formulaire d'inscription, puis cliquez sur Étape suivante.
12. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation, puis cliquez sur Étape suivante.
13. Assurez-vous finalement que tous les renseignements fournis sont exacts et cliquez sur Terminer l'inscription.

Si vous avez déjà participé à la Marche de l'espoir dans le passé et que vous souhaitez maintenant former une équipe et en être le chef :

1. Allez à marchedelespoir.ca.
2. Cliquez sur Choisissez une province.
3. Choisissez la ville où vous souhaitez participer à la Marche de l'espoir et cliquez sur S'inscrire.
4. Cliquez sur l'option Former une équipe.
5. Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Vous serez redirigé vers votre Centre du participant, où vous pourrez cliquer sur l'onglet Joignez-vous à une équipe

ou créez votre équipe.

6. Remplissez le court formulaire, puis cliquez sur Envoyer un message. Il faut compter un délai de trois jours pour que votre équipe soit créée. Vérifiez dans votre Centre du participant si votre équipe a été créée.

Je veux me joindre à une équipe. Comment dois-je procéder?

Avant de vous joindre à une équipe, assurez-vous que le chef d'équipe l'a déjà créée. Si l'équipe existe et que vous n'êtes pas encore inscrit comme marcheur :

1. Allez à marchedelespoir.ca.
2. Cliquez sur Choisissez une province et sélectionnez la province de votre choix.
3. Cliquez sur Choisissez un événement et sélectionnez la ville où vous souhaitez participer à la Marche de l'espoir.
4. Cliquez sur S'inscrire.
5. Choisissez l'option Se joindre à une équipe.
6. Si vous connaissez le nom de l'équipe, tapez-le dans l'espace prévu à cet effet. Sinon, cliquez sur Chercher une équipe. Une liste en ordre alphabétique de toutes les équipes existantes s'affichera. Sélectionnez l'équipe de votre choix, puis cliquez sur Se joindre à l'équipe. Si le nom de l'équipe à laquelle vous voulez vous joindre n'apparaît pas dans la liste, communiquez avec le chef d'équipe pour vous assurer qu'il a créé l'équipe.

Si vous voulez vous joindre à une équipe qui a déjà été formée dans le passé et dont vous avez fait partie, mais qui n'a pas encore été réactivée par le chef d'équipe, vous pouvez cliquer sur Faire revenir l'équipe.

7. Lorsque vous avez trouvé votre équipe, déterminez votre objectif personnel de collecte de fonds.
8. Si vous désirez faire un don immédiatement au profit de votre propre collecte de fonds, indiquez le montant de votre don dans la case Don supplémentaire.
9. Cliquez ensuite sur Étape suivante.
10. Remplissez le formulaire d'inscription, puis cliquez sur Étape suivante.
11. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation, puis cliquez sur Étape suivante.
12. Vérifiez finalement que tous les renseignements fournis sont exacts et cliquez sur Terminer l'inscription. Votre nom sera ajouté à la liste des membres de cette équipe dans les trois jours ouvrables suivants.

Si vous êtes inscrit comme marcheur et que vous désirez maintenant vous joindre à une équipe déjà créée par son chef d'équipe, voici comment faire :

1. Allez à marchedelespoir.ca, cliquez sur Se connecter, puis entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Vous accéderez ainsi à votre Centre du participant.
2. Dans la page d'accueil du Centre du participant, cliquez sur l'option Joignez-vous à une équipe ou créez votre équipe.
3. Remplissez le formulaire. Le nom de l'équipe à laquelle vous désirez vous joindre vous sera demandé.
4. Cliquez sur Envoyer un message. Votre nom sera ajouté à la liste des membres de cette équipe dans les trois jours ouvrables suivants.

Est-il possible de réactiver une équipe ayant déjà participé à la Marche de l'espoir ?

Si vous avez fait partie d'une équipe dans le passé qui n'a pas encore été réactivée par son chef, vous pouvez faire une demande pour que cette équipe soit réactivée (seuls les anciens membres de l'équipe peuvent faire cette demande). Voici comment procéder :

1. Allez à marchedelespoir.ca.
2. Cliquez sur Choisissez une province et sélectionnez la province de votre choix.
3. Cliquez sur Choisissez un événement et sélectionnez la ville où vous souhaitez participer à la Marche de l'espoir.
4. Cliquez sur S'inscrire.
5. Choisissez l'option Se joindre à une équipe.
6. Tapez-le nom de l'équipe dans l'espace prévu à cet effet et cliquez sur Chercher une équipe.
7. Votre équipe apparaîtra à l'écran. Cliquez alors sur l'onglet Faire revenir l'équipe.

Centre du participant – Mode d'emploi

Qu'est-ce que le Centre du participant ?

Le Centre du participant est un système de collecte de fonds en ligne qui permet au marcheur inscrit à la Marche de l'espoir de suivre la progression de sa collecte de fonds, de recueillir des dons en ligne et d'envoyer des courriels personnalisés.

Cet outil personnalisable facilite grandement la collecte de fonds et permet de joindre facilement son réseau de connaissances.

Comment puis-je accéder au Centre du participant?

1. Allez à marchedelespoir.ca.
2. Cliquez sur Se connecter.
3. Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Quels sont les avantages liés à l'utilisation du Centre du participant?

Le Centre du participant peut grandement faciliter votre collecte de fonds en plus de vous permettre de joindre facilement vos donateurs potentiels. Voici quelques-unes des fonctions accessibles à partir de votre Centre du participant :

- **Création d'une page personnelle.** Le Centre du participant constitue en quelque sorte votre page Web personnelle de collecte de fonds. Les personnes qui souhaitent faire un don pour vous encourager accéderont automatiquement à votre page, à partir de laquelle elles pourront faire un don. Il vous est possible de personnaliser cette page en y ajoutant un témoignage, une photo ou une vidéo et en y précisant votre objectif de collecte de fonds. Vous pouvez également publier le lien de cette page sur votre page Facebook et dans votre compte Twitter.

- **Envoi de courriel de sollicitation à votre entourage.** Vous pouvez envoyer des courriels de sollicitation personnalisés aux membres de votre entourage à partir de votre Centre du participant. Chaque courriel comprend un lien vers votre page personnelle de collecte de fonds et permet au donateur de faire un don facilement.

- **Suivi de la progression de votre collecte de fonds individuelle.** Un thermomètre affiche les dons reçus en ligne et vous indique le résultat de votre collecte de fonds.
- **Accès aux documents importants en lien avec la réalisation de votre collecte de fonds.** Formulaire de dons, échelle de récompenses, Guide du marcheur, trucs et astuces pour les médias sociaux et conseils qui faciliteront votre collecte de fonds sont offerts dans le Centre du participant.
- **Envoi automatique des reçus officiels, pour déclaration fiscale.** Le donateur qui fait un don de 20 \$ ou plus en ligne reçoit automatiquement un reçu pour déclaration fiscale par courriel.
- **Possibilité de publier le lien vers sa page personnelle de collecte de fonds dans ses réseaux sociaux.**

Comment dois-je procéder pour personnaliser ma page Web dans le Centre du participant?

Par défaut, votre page personnelle de collecte de fonds comprend un texte et une photo, un tableau indiquant la progression de votre collecte de fonds ainsi qu'une liste de donateurs. Vous pouvez modifier certains éléments à partir de l'onglet Page personnelle de votre Centre du participant.

Vous pourrez notamment personnaliser le contenu du texte, changer la photo ou intégrer une vidéo à votre page Web. En cliquant sur l'onglet Options d'affichage, vous pourrez aussi personnaliser d'autres éléments de votre page, vous pourrez notamment choisir d'afficher ou non le thermomètre de votre collecte de fonds, la liste de donateurs et un blogue personnel que vos donateurs peuvent suivre.

Comment puis-je envoyer des courriels de sollicitation à mon entourage?

1. Allez dans l'onglet Courriel de votre Centre du participant.
2. Cliquez sur Configurez. Vous devrez ensuite sélectionner un modèle de courriel (remerciement, sollicitation ou autre) et cliquer sur Suivant.
3. Modifiez le message si vous le désirez, puis cliquer sur Suivant.
4. Ajoutez ensuite des contacts, soit manuellement, soit en important vos contacts, puis cliquez sur Suivant.
5. Vous pourrez ensuite prévisualiser votre message. Si vous voulez apporter des changements, retournez dans les onglets précédents. Si vous êtes prêt à envoyer votre courriel, cliquez sur Envoyer.

La collecte de fonds

Quels conseils pouvez-vous me donner pour la collecte de fonds?

Maintenant que vous êtes inscrit à l'événement, pourquoi ne pas commencer par faire un don pour votre propre collecte de fonds? Vous démontrerez ainsi votre engagement personnel envers la cause, et les donateurs que vous solliciterez auront ensuite tendance à faire un don équivalent ou supérieur au vôtre pour vous apporter leur soutien.

Voici quelques conseils supplémentaires qui vous permettront d'assurer le succès de votre collecte de fonds :

- Fixez-vous un objectif. Si vous vous fixez un objectif élevé, les gens auront davantage tendance à hausser la valeur de leur don, s'ils en sont capables, ce qui vous permettra d'atteindre facilement votre objectif. Suivez vos progrès et faites-en part à vos donateurs actuels et potentiels. Beaucoup de gens décideront de faire un don un peu plus généreux sachant que vous vous rapprochez de votre objectif.
- Commencez sans tarder. Amorcez votre collecte de fonds dès votre inscription terminée. Plus vous commencerez tôt à solliciter les gens, plus vous amasserez des fonds. Alors, n'attendez plus!
- Servez-vous de votre Centre du participant. Connectez-vous à votre Centre du participant pour amasser des fonds en ligne. Personnalisez votre page de collecte de fonds de collecte de fonds, sollicitez des dons et suivez la progression de votre campagne.
- Sollicitez d'abord les donateurs qui sont susceptibles de faire les dons les plus élevés. Les premiers dons que vous recevrez serviront ainsi de référence aux autres donateurs. Choisissez le bon moment pour solliciter un don (p. ex. le jour de la paye ou le lendemain).
- Sollicitez tout le monde. N'hésitez pas! Après avoir sollicité les donateurs susceptibles de faire les dons les plus élevés, sollicitez tout le monde. Il s'agit là du premier conseil que nous donnons à nos champions de la commandite. Et par « tout le monde », on entend vraiment tout le monde! Soyez prêt à informer vos donateurs potentiels sur la SP et sur l'utilisation judicieuse que nous ferons de leurs dons.
- Utilisez les médias sociaux. Racontez votre histoire par l'entremise des médias sociaux! Les participants qui utilisent les réseaux sociaux pour expliquer les raisons qui les motivent à marcher obtiennent plus de dons que la moyenne. Exprimez vos motivations dans une vidéo et publiez celle-ci sur les réseaux sociaux. Affichez des liens menant à votre page personnelle de collecte de fonds à partir de diverses plateformes de médias sociaux, tels Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat et LinkedIn, pour solliciter l'appui de vos parents et amis et des membres de votre réseau professionnel. Faites preuve de créativité! C'est votre histoire, et ces gens sont votre tribune.
- Organisez vous-même un événement de collecte de fonds. Mettez à profit votre talent et vos compétences! Vous aimez vous mettre aux fourneaux? Échangez gâteaux et pâtisseries contre des dons. Organisez un souper avec vos amis et demandez-leur de vous encourager en faisant un don au lieu d'apporter un plat ou du vin. Vous aimez le sport? Lancez un concours de pronostics sportifs au cours duquel une partie des fonds seront amassés au profit de votre collecte de fonds. En résumé, inspirez-vous de vos passions.
- Joignez-vous à une équipe ou formez votre équipe. Besoin d'un petit coup de pouce pour maintenir votre motivation? Joignez-vous à l'une de nos équipes, ou formez votre propre équipe avec des collègues, des parents et des amis. L'union fait la force!
- Remerciez vos donateurs. Assurez-vous de faire un suivi auprès de vos donateurs et de les remercier de l'aide qu'ils vous ont apportée relativement à l'atteinte de votre objectif de collecte de fonds! Vous pourriez aussi leur envoyer un petit mot après l'événement pour leur parler de l'expérience que vous avez vécue lors de celui-ci.

- Vérifiez si votre employeur dispose d'un programme de dons jumelés. Certains employeurs participent à des programmes de dons jumelés en vertu desquels ils remettent un don équivalent aux dons versés par leurs employés à une cause de leur choix.

Qu'est-ce que le Club mission absolue?

Tout marcheur qui amasse 150 \$ ou plus a droit à des primes et à des récompenses qui ont pour but de souligner les efforts consentis pour amasser des fonds. La valeur des récompenses augmente en fonction du montant amassé.

Un marcheur peut cependant renoncer à ses récompenses et adhérer au Club mission absolue. Il augmente ainsi la valeur de sa contribution à la cause, car il permet à la Société canadienne de la sclérose en plaques de diminuer les coûts associés à l'organisation d'événements et de consacrer davantage de fonds à la recherche et aux services offerts aux personnes atteintes de SP. Il reçoit alors un reçu officiel pour don d'un montant équivalent à la valeur de la récompense à laquelle il a renoncé.

Quels modes de paiement les donateurs peuvent-ils utiliser?

Les dons peuvent être faits par carte de crédit, par chèque ou en espèces. Les dons amassés par carte de crédit sont compilés en ligne dans votre Centre du participant. Un reçu officiel est produit automatiquement pour les dons faits en ligne. Il est aussi possible de faire un don par carte de crédit par téléphone, au 1 800 268-7582.

Que faire avec les dons reçus en argent ou par chèque?

Les dons reçus par chèque ou en argent doivent être conservés et compilés par le marcheur sur le formulaire de dons. Ce document peut être téléchargé à partir de la page d'accueil de votre Centre du participant. Ces dons, accompagnés du formulaire de dons, peuvent être remis au personnel de la Marche de l'espoir en tout temps, ou encore le jour du préenregistrement[<] ou le jour de la Marche, au moment de l'enregistrement.

Vous pouvez compiler les dons reçus par chèque ou en argent dans votre Centre du participant. Ainsi, votre thermomètre de collecte de fonds reflétera fidèlement les sommes que vous aurez amassées. Veuillez toutefois noter que vous devrez quand même entrer les dons reçus par chèque ou en argent sur le formulaire de dons et remettre le formulaire, ainsi que les dons, au personnel de la Société de la SP.

Pour entrer un don en argent ou par chèque manuellement dans le Centre du participant, voici comment procéder :

1. Sous l'onglet Accueil de votre Centre du participant, cliquer sur Entrer un nouveau don.
2. Entrez le nom du donateur ainsi que le montant du don.
3. Inscrite les renseignements requis sur le formulaire de dons.

Les donateurs ont-ils droit à un reçu officiel, pour déclaration fiscale?

Un reçu officiel est produit pour tous les dons de 20 \$ ou plus.

Le reçu est envoyé automatiquement par courriel lorsqu'un don de 20 \$ ou plus est fait en ligne (paiement par carte de crédit). Pour cette raison, nous vous suggérons de recommander à vos donateurs de faire leur don en ligne. Il s'agit d'une méthode sécuritaire, rapide et écologique de faire un don!

Les donateurs qui font un don par chèque ou en argent de 20 \$ ou plus recevront aussi un reçu officiel, à condition qu'ils fournissent leur adresse postale, et ce, conformément

aux exigences de l'Agence du revenu du Canada. Les reçus officiels sont envoyés par la poste dans les semaines qui suivent, ou par courriel si le donateur a fourni une adresse électronique.

Quand faut-il remettre à la Société de la SP les dons reçus par chèque ou en argent?

Les dons reçus par chèque ou en argent peuvent être remis au personnel de la Marche de l'espoir de votre section en tout temps, ou encore lors du préenregistrement ou de l'enregistrement, le jour de la Marche. Vérifiez auprès de votre section ou sur [marchedelespoir.ca](#) pour connaître la date de préenregistrement pour la Marche à laquelle vous êtes inscrit.

Est-il possible de recueillir des fonds après la tenue de l'événement?

Vous pouvez amasser des fonds pour votre collecte de fonds jusqu'à un mois, jour pour jour, après la tenue de la Marche de l'espoir. Les dons faits par chèque ou en argent après la tenue de l'événement doivent être remis au personnel de votre section dans le mois suivant la tenue de la Marche de l'espoir.

L'application Marche de l'espoir : mode d'emploi

Comment faire pour utiliser l'application Marche de l'espoir?

Une fois inscrit à la Marche de l'espoir, vous pouvez télécharger l'application Marche de l'espoir à partir de Google Play ou de l'Apple Store.

1. Allez sur Google Play ou l'Apple Store (mettre les hyperliens) à partir de votre téléphone intelligent.
2. Dans le champ de recherche, inscrivez [marchedelespoir](#).
3. Cliquez sur Installer.
4. Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Quels sont les avantages liés à l'utilisation de l'application?

- L'application Marche de l'espoir possède sensiblement les mêmes fonctions que le Centre du participant, à l'exception près que vous pourrez accéder à celles-ci à partir du creux de votre main et en tout temps! Ainsi, en quelques clics, vous pourrez communiquer avec vos proches par l'entremise des réseaux sociaux pour solliciter des dons. D'autres fonctions sont également offertes, dont les suivantes : Suivi de l'évolution de votre collecte de fonds. La page d'accueil de l'application vous permet de visualiser le montant total amassé et le pourcentage de fonds obtenu par rapport à votre objectif.

- Communication avec votre réseau. L'application vous permet d'envoyer des messages personnalisés aux gens de votre réseau par courriel, texto, Facebook, LinkedIn et Twitter. Chaque message comprend, à la fin, un lien vers votre page Web personnelle de collecte de fonds. Les personnes qui souhaitent faire un don pour vous encourager pourront ainsi accéder automatiquement à votre page.

- Modification de votre page personnelle. Il vous est possible de personnaliser votre page personnelle de collecte de fonds à partir de l'application. Vous pouvez modifier votre témoignage ou ajouter une image ou une photo sur la page. Il vous est aussi possible de publier le lien de cette page sur votre page Facebook.

- Programmation de messages sur Facebook. Vous trouverez dans l'application des messages prérédigés dont vous pourrez programmer l'envoi sur Facebook à une fréquence déterminée ou à divers moments : une fois par semaine, 60, 30, 15 ou 5 jours avant l'événement, de même que la veille, le jour ou le lendemain de l'événement. Il est aussi possible de programmer l'envoi d'un message de remerciement le lendemain de l'événement.
- Entrée d'un don. Vous pouvez entrer les dons reçus directement dans l'application.
- Envoi automatique des reçus d'impôt. Le donateur qui fait un don en ligne de 20 \$ ou plus reçoit automatiquement un reçu officiel par courriel.

Faire un don

Comment puis-je faire un don en ligne à un marcheur ou à une équipe?

Sur la page d'accueil de la Marche de l'espoir (marchedeleespoir.ca), cliquez sur l'onglet Faire un don. Vous pouvez faire une recherche avec le nom et le prénom d'une personne, ou avec le nom d'une équipe. Lorsque vous aurez repéré la fiche du marcheur ou de l'équipe de votre choix, cliquez sur Faire un don maintenant.

J'ai fait un don. Ai-je droit à un reçu officiel, pour déclaration fiscale?

Un reçu officiel est produit pour les dons de 20 \$ ou plus. Lorsque vous faites un don en ligne (par carte de crédit), un reçu officiel vous est envoyé automatiquement par courriel. Si vous faites un don de 20 \$ ou plus par chèque ou en espèces, vous devez obligatoirement fournir vos coordonnées postales pour qu'un reçu officiel soit produit. Ce reçu vous sera envoyé par la poste dans les semaines qui suivent, ou par courriel si vous fournissez une adresse électronique.

J'ai fait un don et je n'ai pas encore obtenu mon reçu officiel. Que faire?

Des reçus officiels sont automatiquement produits pour les dons de 20 \$ ou plus. Lorsque vous faites un don en ligne de 20 \$ ou plus, un reçu en format PDF vous est envoyé par courriel après la transaction. Si vous avez fait un don de 20 \$ ou plus, mais que vous n'avez pas reçu ce document, vérifiez votre boîte de courriers indésirables. Dans Gmail, vérifiez aussi sous l'onglet Promotions.

Si vous avez fait un don de 20 \$ ou plus en argent ou par chèque, un reçu vous sera envoyé par la poste dans les semaines qui suivent, ou par courriel si vous avez fourni une adresse électronique. Si vous ne recevez pas ce document, nous vous invitons à communiquer avec le bureau de la Division du Québec, au 1 800 268-7582, poste 2244.

À quoi servent les dons?

Les fonds amassés aident la Société canadienne de la sclérose en plaques à remplir sa mission, qui est de financer la recherche et de mettre en place des programmes et des services qui ont pour but de venir en aide aux personnes aux prises avec la sclérose en plaques.

Les dons faits à l'occasion de la Marche de l'espoir contribuent au financement de divers services. Par exemple :

10 \$: Permettent à une personne atteinte de SP de se joindre à un groupe d'entraide.

20 \$: Contribuent à l'inscription au camp de vacances d'un jeune dont un parent a la SP.

125 \$: Servent à financer l'inscription de deux enfants au Congrès espoir famille.